

Lundi 23 janvier 2023,

À Rennes

2022-2027 : la Région s'engage aux côtés des 8 territoires GALPA 8 M€ de fonds FEAMPA pour la transition maritime en Bretagne

Cette année s'ouvre une nouvelle programmation de fonds européens en faveur des territoires de l'UE. Côté mer, la Bretagne et ses 8 territoires maritimes, dits GALPA*, ont obtenu une enveloppe de 8 M€ du DLAL-FEAMPA** pour financer, d'ici à 2027, des projets innovants en faveur d'une économie bleue durable. Ce lundi, la Région, qui instruit les dossiers et les finance également, a invité les représentants des GALPA à signer de nouvelles conventions qui leur permettront de se lancer, sans tarder, dans de nouvelles actions. Ils ont été accueillis à Rennes par Daniel Cueff, vice-président à la mer et au littoral, qui, l'an dernier, a fait le tour des 8 territoires maritimes pour préparer avec les GALPA la période qui s'ouvre.

Les 8 territoires maritimes en question couvrent l'ensemble du littoral breton. Ils englobent **34 intercommunalités** et **plus de 2 millions d'habitants, soit 2/3 de la population bretonne.**

Le DLAL-FEAMPA, c'est du local et du concret !

Déjà sélectionnés dans le cadre du précédent programme européen DLAL-FEAMP, ils sont prêts à se lancer et à expérimenter de **nouveaux projets, collectifs et ancrés localement.** Les initiatives susceptibles d'être accompagnées doivent porter sur l'une des **6 thématiques éligibles au programme** :

- valorisation des ressources maritimes locales,
- préservation de l'environnement marin et littoral,
- économie circulaire,
- attractivité des métiers de la mer,
- éducation à la mer,
- gouvernance maritime et planification spatiale de la zone côtière.

Sur la période **2014-2020**, le programme DLAL-FEAMP a déjà fait ses preuves ! Il a permis de financer **plus de 180 projets concrets** dans les 8 territoires GALPA. Ceux-ci ont bénéficié de **16 M € d'aides publiques**, réparties à parité entre **les fonds européens et la Région.**

* GALPA : Groupe d'Actions Locales Pêche et Aquaculture

** DLAL-FEAMPA : Développement Local pour les Acteurs Locaux – Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture.

Retour sur les réalisations du DLAL FEAMP 2014-2020

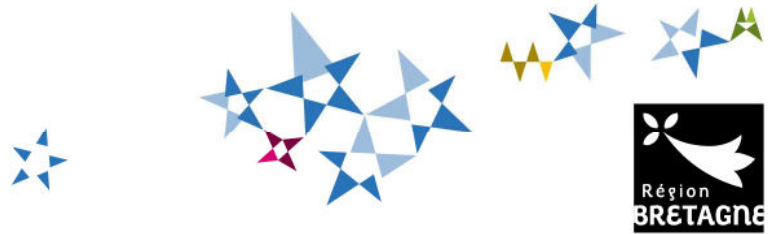
- Aménagement dans la galerie de visite de la criée de **Roscoff**
- Restructuration du Marché aux huîtres de **Cancale**
- Aménagement de panneaux solaires sur un bateau de pêche, (GALPA Côte d'Emeraude, St Malo/Dinan)
- Réalisation d'une unité de traitement de l'eau de mer pour la purification collective des coquillages de la Rade de **Brest**
- Projet d'étude et d'outils de mesure sur le nombre, la taille et le poids des espèces halieutiques, par Thalos à **Lorient**
- Actions de valorisation et sensibilisation aux métiers maritimes (vidéos et témoignages), par le lycée maritime d'**Etel**
- Etude et mise en œuvre d'énergies renouvelables au service des exploitations ostréicoles, par les Chantiers Bretagne Sud (GALPA Auray/Vannes),
- Investissements collectifs au port de **Loguivy de la mer** en faveur des professionnels
- Aménagement scénographique au centre de découverte maritime Milmarin, à **Ploubalzanec**
- Création d'une application mobile pour découvrir la faune et la flore « Bernic&Clic » (GALPA de St Brieuc),
- Installation d'une ferme pour produire de la spiruline, (GALPA de St Brieuc),
- Aménagement d'un espace d'accueil du public dans la conserverie la Compagnie Bretonne, (GALPA de Cornouaille),
- Etude de captation des poissons de report, par l'association le Panier de la mer (GALPA de Cornouaille).

SERVICE PRESSE

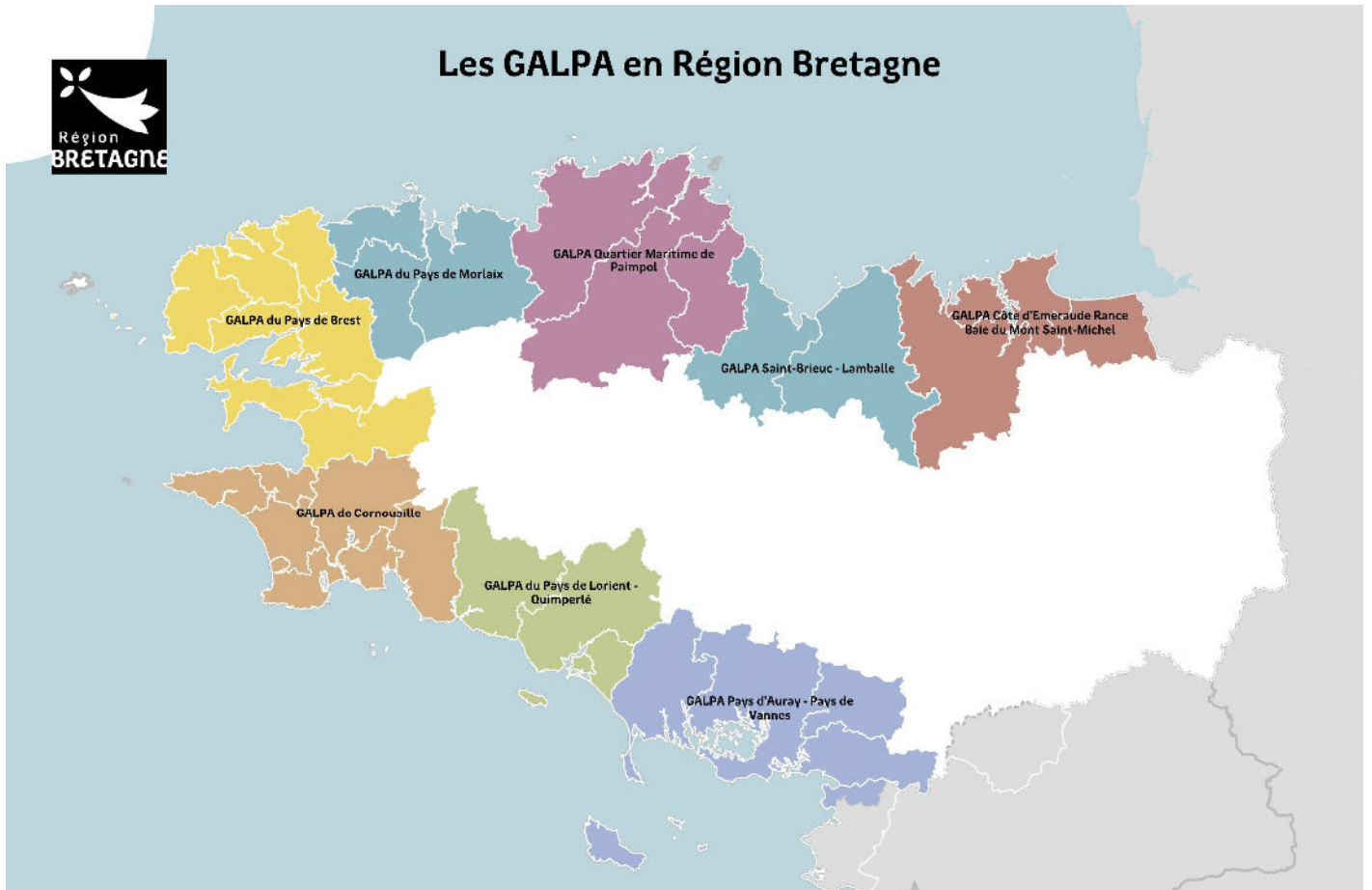
COFINANCÉ PAR
UNION EUROPÉENNE



L'Europe s'engage
en Bretagne



Les GALPA en Région Bretagne



DLAL-FEAMPA 2023-2027 (8 M€ pour la Bretagne)

Les enveloppes financières obtenues par chacun des 8 territoires maritimes bretons oscillent entre 840 000 et 1,1 M€, soit une **moenne d'1 M € par territoire.**

La Région abondera les fonds européens à parité comme elle l'a déjà fait sur le DLAL FEAMP 2014-2020.